

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique  
et de la cohésion des territoires

**Direction générale de l'aviation civile**

**Arrêté du 10 janvier 2023  
modifiant l'arrêté du 11 février 2023 portant nomination au conseil médical  
de l'aéronautique civile**

NOR : TREA2300324A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 410-4 à R. 410-13 ;

Vu le code des transports ;

Sur proposition du ministre des armées en date du 15 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 11 février 2022 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La liste des membres du conseil médical de l'aéronautique civile fixée par l'arrêté du 11 février 2022 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Le médecin général Patrick DERAIN est nommé membre du conseil médical de l'aéronautique civile, sur proposition du ministre des armées, en remplacement du médecin général Jean-François CATAJAR.

Son mandat expire le 16 mars 2025.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 10 janvier 2023

Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur général de l'aviation civile

D. CAZÉ